

Envoyé en préfecture le 21/07/2025
Reçu en préfecture le 21/07/2025
Publié le
ID : 066-216600304-20250721-21072025_01-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE CALCE

Lundi 21 Juillet 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 21 juillet à 9 heures les membres du Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqués, se sont réunis sur la deuxième convocation qui leur a été adressée par le Maire conformément aux articles L 2121-10 et L 2122-8 du Code Général des Collectivités territoriales

Étaient présents : Giuditta MARCQ, Mireille RULLAUD, Daniel SENIE

Pouvoir : Claire OUSTAILLER à Mireille RULLAUD, Bruno VALIENTE à Giuditta MARCQ

Absents : Jean-Louis PELISER, Guillaume VIDAL, Marianna BALTAZAR, Stéphane LOISEL, Laura BARIATTI, Severin BARIOZ

Secrétaire de séance : Mireille RULLAUD

Date de la convocation du conseil municipal le 10.07.2025 date de la seconde convocation le 16.07.2025

Nombre de conseillers afférents au conseil municipal : 3

Nombre de conseillers en exercice : 11

Nombre de conseillers ayant délibéré : 5

Délibération n° 1 N ° 21072025_01

Objet : Marché Public – Maison Cœur de Village – choix des entreprises pour les lots 3.4.6.9

Mme la 1^{ere} Adjointe informe l'assemblée qu'une consultation pour le marché de travaux de rénovation de la maison cœur de village a été lancée le 28 avril 2025. La présente consultation est passée en application de l'article L 2123-1 du code de la commande publique et des articles R 2123 du code de la commande publique (ordonnance 2018-1074 du 26.11.2018 et du décret 2018-1075 du 03.12.2018

Le marché est composé de 12 lots. Lors du Conseil Municipal du 25 Juin 2025, 9 lots avaient déjà été attribués.

Les membres de la commission d'appel d'offre se sont réunis le 02.07.2025 pour l'analyse des offres restantes et procéder au choix de la meilleure offre au regard des critères de sélection.

Après présentation du rapport d'analyses des offres après négociation, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de retenir les entreprises suivantes pour la réalisation du marché de travaux de rénovation de la Maison Cœur de Ville.

Pour le lot 3, l'entreprise CORCOY

	Valeur technique	Valeur de l'offre	Note totale	Prix
Corcoy	33	50	83	51 761,67 € H.T.

Pour le lot 4 - l'entreprise ISOBAT

	Valeur technique	Valeur de l'offre	Note totale	Prix
SAS Isobat	47	50	97	43 719,26 € H.T.

Pour le lot 6 - l'entreprise SPEED RENOV

	Valeur technique	Valeur de l'offre	Note totale	Prix
Speed Renov	39,5	50	89,5	9 582,5 € H.T.

Pour le lot 9 - l'entreprise VELASCO.

	Valeur technique	Valeur de l'offre	Note totale	Prix
Velasco et fils	27	50	77	21 432,71 € H.T.

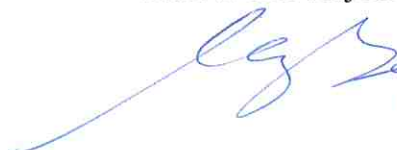
Le montant total des lots n° 3-4-6-9 s'élève à 126 496,14 €

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- Décide de retenir les propositions de Mme la 1ere Adjointe et de valider ainsi la décision de la commission d'appel d'offres ;
- Autorise Mme la 1ere Adjointe à signer toutes les pièces nécessaires pour la mise en œuvre de ces marchés
- Dit que les crédits sont inscrits au Budget 2025

Ainsi fait les jours, mois et an que dessus.

Mme la 1ere Adjointe



Giuditta MARCQ